



LA POLICE ET LA GENDARMERIE VOUS CONSEILLENT

PREVENTION CONTRE

LES VOLS DANS LES COMMERCES



ADRESSEZ VOUS
AU COMMISSARIAT
DE VOTRE SECTEUR

POUR DISSUADER ET RETARDER L'ACTION DES CAMBRIOLEURS ET POUR FACILITER LEUR ARRESTATION.

COMMISSARIAT CENTRAL
36 BD MAL. LECLERC
TEL : 04.76.60.40.40
POLICE-DDSP_38@INTERIEUR.GOUV.FR

B.P ECHIROLLES
36, AV DU 8 MAI 1945
TEL : 04.76.09.06.07

B.P LA BRUYERE
77, AV LA BRUYERE
TEL : 04.76.09.46.97

B.P ST MARTIN D'HÈRES
107, AV BENOÎT FRACHON
TEL : 04.76.54.62.36

B.P FONTAINE
81, RUE M.CACHIN
TEL : 04.76.26.23.17

CIAT VIENNE
6, PL. PIERRE SÉMARD
TEL : 04.74.78.06.78

CIAT BOURGOIN-JALLIEU
5, AV, HENRI BARBUSSE
TEL : 04.74.43.97.17

CIAT VOIRON
PLACE PORTELLE
TEL : 04.76.65.93.93

GENDARMERIE NATIONALE
21, AV LEON BLUM
TEL : 04.76.20.37.00

police-ddsp.38@interieur.gouv.fr



POLICE SECOURS

Neutralisez toutes les ouvertures arrière (pose de barreaux), sauf l'issue de secours anti-incendie.

Installez des systèmes sécurisés (serrure de sécurité) sur des portes et encadrements solides.

Installez des rideaux métalliques pleins (non grillagés) de préférence à l'intérieur du commerce. A l'extérieur ils sont facilement arrachables par des véhicules.

Empêchez l'intrusion de véhicule par l'installation de dispositifs anti franchissement devant les entrées ou parois fragiles de vos bâtiments.

Limitez le nombre d'accès à votre commerce : supprimez les accès inutiles.

Maintenez un éclairage correct des lieux et installez un éclairage automatique puissant, détecteur de présence la nuit.

Installez un système de télé-surveillance (incendie, intrusion) qui fonctionne même en cas de coupure du réseau électrique et téléphonique. L'information très sensible doit être transmise avec une extrême rapidité simultanément à l'Hôtel de Police et à votre domicile par la société de surveillance.

Si votre commerce est particulièrement sensible, installez une gâche électrique et une surveillance vidéo.

Laissez vos coordonnées privées, et celles d'un proche, à l'Hôtel de Police ou à un voisin. Vous pourrez ainsi être prévenu rapidement de problèmes ou de simples anomalies (porte restée ouverte par exemple), les nuits et fins de semaines.

LORSQUE VOUS ÊTES DANS VOTRE COMMERCE

Soyez vigilant de jour avec les "clients" suspects qui semblent repérer les lieux, testent de l'extérieur la solidité de vos vitrines, ou s'intéressent au système de sécurité.

Ne centralisez pas l'encaisse en un seul point de votre établissement.

Piégez votre encaisse en relevant les numéros d'une petite liasse de billets. La liste doit être séparée de la liasse piégée.

Équipez vous d'un boîtier individuel d'alerte relié à un centre de télé-alarme permettant une intervention rapide des secours

Lors des opérations bancaires (retraits ou dépôts), évitez l'habitude (jour, heure, itinéraire) et conservez les fonds sur vous en ayant un objet pour créer diversion (sacoche vide à la main par exemple...).

Ne restez pas seul dans votre magasin, notamment à la fermeture.

Ayez toujours près de votre téléphone le numéro d'appel du Commissariat de votre secteur (ci-contre).

Alertez ou faites alerter discrètement et systématiquement Police-Secours ("17") en cas de règlement avec un faux moyen de paiement.



EN CAS D'URGENCE



POLICE SECOURS

En cas d'agression Efforcez-vous : d'observer votre agresseur pour en donner un signalement très précis, de noter son moyen et sa direction de fuite, de mémoriser le type, numéro, la couleur de son véhicule, de maintenir les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée des techniciens de l'identité judiciaire qui relèvent tous les indices utiles, de retenir ou d'identifier les clients témoins.

